

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE*Direction du secrétariat corporatif*

Montréal, le 11 juin 2026

OBJET : Demande d'accès à l'information
N/D : 06122.05.0975

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande reçue à nos bureaux le 12 mai 2026.

En ce qui concerne les résultats de tirage du Lotto 6/49 depuis 1982, vous pouvez y avoir accès en consultant le site Web de Loto-Québec : [Lotto 6/49 - Loteries - Loto-Québec](#).

Quant à la provenance des billets gagnants, nous ne détenons pas de document qui compile ces renseignements et nous ne pouvons donc vous communiquer ces renseignements, conformément aux articles 1 et 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la Loi).

Par ailleurs, même s'il nous était possible de retracer ces informations, la Lotto 6/49 existant depuis près de 44 ans, avec deux tirages par semaine depuis plus de 40 ans, nous devrions faire l'analyse d'un important nombre de documents, soient plus de 2 000 rapports, afin d'identifier, le cas échéant, les informations qui correspondent à l'objet de votre demande. Une telle analyse ne pourrait être réalisée dans les délais prescrits par la Loi, sans nuire sérieusement à nos activités, au sens de l'article 137.1 de la Loi.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec